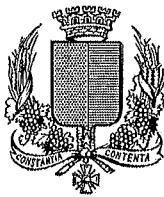


**REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE
VILLE DE THONON-LES-BAINS**



**Délibération du Conseil Municipal
de la Ville de Thonon-les-Bains
Séance du 18 mars 2024**

CM240318_003

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Elections européennes 2024 - Mise à disposition de salles municipales

L'an deux mille vingt quatre, le dix huit mars, à 19 heures, le Conseil Municipal convoqué régulièrement le 12 mars 2024 s'est réuni Espace de conférences de l'Excelsior, place Henry Bordeaux, sous la présidence de Monsieur Christophe ARMINJON, Maire.

En exercice : 39

Présents : 33

Représentés : 6

Votants : 39

Quorum : atteint

Etaient présents MM. Les Conseillers Municipaux :

Monsieur Christophe ARMINJON, Monsieur Jean-Claude TERRIER, Madame Katia BACON, Monsieur Gérard BASTIAN, Madame Nicole JAILLET, Monsieur Jean-Pierre FAVRAT, Madame Isabelle PLACE-MARCOZ, Monsieur Jean DORCIER, Madame Cassandra WAINHOUSE, Monsieur Jean-Marc BRECHOTTE, Madame Véronique VULLIEZ, Monsieur Philippe LAHOTTE, Monsieur René GARCIN, Madame Carine DE LA IGLESIA, Monsieur Michel ELLENA, Monsieur Patrick TISSUT, Madame Sylvie COVAC, Monsieur Joël ANNE, Madame Catherine PERRIN, Monsieur Serge DELSANTE, Madame Laurence BOURGEOIS, Monsieur Mickaël MAQUAIRE, Madame Johanna LEROY, Monsieur Richard BAUD, Monsieur Jean-Baptiste BAUD, Madame Sophie PARRA D'ANDERT, Monsieur Thomas BARNET, Madame Marie-Jo GUIGNARD-DETRUCHE, Monsieur Franck DALIBARD, Monsieur Arnaud BERAST, Monsieur Jean-Louis ESCOFFIER, Madame Astrid BAUD-ROCHE, Monsieur Quentin DUVOCELLE

Les membres dont les noms suivent ont donné à des collègues de leur choix pouvoir écrit de voter, en leur nom, par application des dispositions de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

- Madame Brigitte MOULIN à Monsieur Jean-Claude TERRIER
- Madame Emmanuelle VUATTOUX à Madame Isabelle PLACE-MARCOZ
- Monsieur Mustafa GOKTEKIN à Madame Carine DE LA IGLESIA
- Madame Deborah VERDIER à Madame Véronique VULLIEZ
- Monsieur Osman ATES à Monsieur Jean DORCIER
- Monsieur Marc-Antoine GRANDO à Monsieur Jean-Baptiste BAUD

Le Conseil Municipal a désigné secrétaire de séance Madame Isabelle PLACE-MARCOZ.

La liste des délibérations examinée par le Conseil Municipal est affichée à la mairie et mise en ligne sur le site internet de la Commune.

CM240318_003

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Elections européennes 2024 - Mise à disposition de salles municipales

Monsieur ARMINJON, Maire, expose :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L2144-3,

Considérant que les conditions d'attribution des locaux doivent respecter le principe d'égalité,

Considérant que les prochaines élections européennes auront lieu entre le 6 et le 9 juin 2024, dans toute l'Union Européenne.

Pour la France, les élections européennes se tiendront le dimanche 9 juin 2024.

De manière à réglementer l'accès des candidats aux salles municipales et afin de respecter le principe d'égalité, il est proposé :

- d'instaurer la mise à disposition gratuite d'une salle municipale pour l'organisation d'une réunion publique lors d'une soirée durant la période officielle de la campagne électorale, au profit de chacune des listes déclarées candidates.

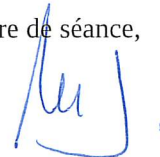
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- D'APPROUVER la mise à disposition gratuite des salles municipales à raison d'une réunion publique par liste durant le temps de la campagne officielle des élections européennes.


Le Maire,


Christophe ARMINJON

La secrétaire de séance,



Isabelle PLACE-MARCOZ

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours gracieux devant M. le Maire de Thonon-les-Bains, dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Grenoble, par voie postale ou par voie électronique (www.telerecours.fr), dans ce délai ou à compter de la réponse de la Commune de Thonon-les-Bains, si un recours gracieux a été préalablement déposé.